

ABONNEMENT

Saumur

Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 MAI

INFORMATIONS

LE LENDEMAIN DU CENTENAIRE

La parade est finie et, rentrés dans la cou-
lisse, les figurants du Centenaire de 1789
sont replacés en face des difficultés à résoudre.

Le cabinet Tirard ne peut se dissimuler que
c'est, sinon contre lui, du moins en dehors de
lui que se poursuivent les luttes engagées en-
tre les divers chefs de groupe qui se disputent
le pouvoir.

Le cabinet Tirard ne représente pas un pro-
gramme et n'est pas considéré comme une so-
lution.

En laissant même de côté le parti monarchi-
que et le parti boulangiste ; en admettant, ce
qui est contraire à toutes les prévisions, que
ces partis ne constituent pas, à la prochaine
Assemblée, une majorité parlementaire ; en
supposant que les anciens groupes de l'oppor-
tunisme et du radicalisme obtiennent une ma-
jorité électorale, le système actuel est con-
damné, et le ministère d'expédients dont M.
Tirard est le chef, ne peut avoir la préten-
tion d'être maintenu à la tête du gouvernement.

C'est entre l'opportunisme autoritaire et le
radicalisme jacobin dont MM. Ferry et Clé-
menceau sont les représentants que s'enga-
gera la lutte pour la possession du pouvoir.

Il n'est pas un esprit politique qui ne pré-
voit, en effet, que si l'effacement des monar-
chistes et la déviation boulangiste ont pour ré-
sultat le succès des candidatures officielles, le
conflit éclatera dès le lendemain entre les deux
factions gouvernementales dont les rivalités his-
toriques se sont, sous des noms différents, per-
pétuées depuis cent ans et qu'aucune expé-
rience n'a pu éclairer et corriger.

UN ÉLOQUENT AVEU

On lit dans la *Petite République française*
l'aveu suivant, qui se passe de tout commentaire :

« Il est certain que la coalition opportuno-
radicale, actuellement au pouvoir, ne repré-
sentera guère plus du tiers de la prochaine
Assemblée ; le pays ne veut plus des hommes
qui le trompent, qui le pillent et qui l'opprim-
ent depuis trop longtemps ; ni les promesses,
ni les menaces ne réussiront à empêcher que
le mécontentement général ne produise ses
effets naturels au mois d'octobre prochain ; les
gouvernements forts et sûrs de leur lendemain
peuvent seuls pratiquer utilement la candida-
ture officielle ; personne ne prendra au sérieux
les soliveaux épileptiques qui s'agitent devant
le pays, et l'indifférence générale laissera pas-
ser, sans y prendre garde, le cotillon macabre
de ces autoritaires sans autorité. »

Si les républicains en sont arrivés aujour-
d'hui à faire de pareils aveux, c'est qu'ils sen-
tent que la partie est irrémédiablement perdue.

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

Le *Rappel* observe que mardi prochain, 14
mai, les Chambres reprennent leur session,
interrompue par les vacances de Pâques et les
fêtes du Centenaire.

La Chambre va avoir les dernières séances
qu'il lui reste à tenir avant l'expiration de ses
pouvoirs. Elle va, conformément à l'ordre du
jour qu'elle a réglé avant les vacances, discu-
ter le budget de 1890.

Il ne paraît pas qu'elle puisse siéger au-delà
du 30 juin, à cause des élections pour le re-
nouvellement des conseils généraux qui auront
lieu en juillet et qui réclameront la présence
de la plupart des députés dans leurs départe-
ments respectifs.

Légalement, la session ordinaire de 1889
pourrait être close par décret le 8 juin,
puisque à cette date les députés auront siégé
cinq mois, minimum fixé par la Constitution.

Mais le gouvernement n'exercera sa préroga-
tive constitutionnelle que quand le budget de
1890 sera voté par la Chambre. Or, il y a tout
lieu de croire que la période d'un mois et
demi qui s'étendra du 14 mai au 30 juin suffira
pour la discussion du budget.

Le Sénat qui rentrera en même temps que la
Chambre reprendra comme elle l'ordre du
jour fixé avant les vacances et qui porte en tête
l'examen des modifications apportées par la
Chambre à la loi militaire.

En outre, le Sénat pourra avoir à siéger
comme Cour de justice si l'instruction ouverte
contre le parti boulangiste et qui se poursuit
régulièrement exigeait que la Haute Cour tint
une ou plusieurs audiences.

Le Sénat pourra en effet siéger alternative-
ment comme assemblée législative et comme
assemblée judiciaire.

Tels sont les pronostics d'un officieux.

Après les manœuvres, les deux régiments de
dragons actuellement en garnison à Paris se-
ront envoyés à Châlons, et la brigade de Châ-
lons viendra à Paris.

Motif : cherchez le boulangisme.

On se rappelle qu'à la dernière élection de
Charenton (Seine), pour le conseil d'arrondis-
sement, le général Boulanger n'a pas été pro-
clamé quoique élu.

Nous apprenons que le conseil d'État vient
d'annuler les résultats donnés par la commis-
sion de recensement parce que 414 bulletins
portant le nom du général ont été indûment
supprimés.

Mardi, M. le duc d'Aumale était à Londres.
Il a fait visite au prince et à la princesse de
Galles à Marlborough-House. Il a lunched avec
eux.

Mercredi, le prince de Joinville s'est embar-
qué à Calais pour Douvres.

Le duc d'Aumale a débarqué à Calais se ren-
dant à Paris. Les enfants du duc d'Edim-
bourg ont débarqué également, allant à Co-
bourg.

LE DROIT AU SILENCE

Chacune des projections électriques de la
tour Eiffel ou des cascades lumineuses des
fontaines de l'Exposition arrache un cri de
triomphe et d'orgueil aux journaux officieux.

La revendication des merveilles de l'indus-

trie et de l'art français par la République est de
l'impudence au premier chef.

Toutes ces merveilles que nous admirons
sans réserve, et dont l'éclosion a été si puis-
samment aidée par les admirables découvertes
de l'esprit humain, sont-elles donc l'œuvre de la
République ?

Est-ce la République qui a découvert, aidé,
inspiré les Papin, les Edison, voire les Eiffel ?

Est-ce la République qui a lancé à travers le
monde les Cook, les La Pérouse, les Baudin, les
Hamelin, les Livingstone ?

Toutes ces vaillantes expéditions géographi-
ques, toutes ces merveilleuses découvertes mé-
caniques, chimiques, dynamiques, qui ont
supprimé les distances, centuplé les forces hu-
maines, mêlé les peuples, développé en un
mot ce qu'on nomme le progrès, de quel droit
les Tirard, les Ferry et les Carnot les feraient-
ils leurs ?

Ne pourrait-on pas au contraire leur répéter,
au point de vue économique industriel, ce
qu'un des leurs vient de leur dire si nette-
ment et justement au point de vue politi-
que ?

Maintes fois, par des dilapidations, par sa
suffisance ignorante, par sa rage de perturba-
tions, par cette politique anti-sociale, anti-chré-
tienne qui dépeuple l'atelier au profit du cabaret,
qui détruit la famille, ruine l'agricul-
ture, vous avez enrayé, compromis ce progrès.

S'il poursuit sa marche ascendante en dépit
de vos exploitations, de vos perturbations et de
vos aventures, c'est en dehors de vous et mal-
gré vous.

Devant les libertés de 1789 comme devant
les merveilles de 1889, vous n'avez qu'un
droit, le droit au silence.

ÉDOUARD GRIMBLON.

Extrait d'une correspondance parisienne :

« ... La presse parisienne — la presse dé-
mocratique surtout — tombe dans l'abêtisse-
ment.

« Je pourrais citer certaines feuilles con-
servatrices, ou plutôt boulevardières, qui,
mardi matin, tombaient à genoux devant les
Alphand, les Berger. On dirait qu'avant l'Expo-
sition de 1889, la France était plongée dans la
barbarie. Les jets d'eau multicolores excitaient
notamment un ravissement inimaginable. Faut-
il donc rappeler aux badauds que le XVI^e siècle
a découvert en cette matière des combinaisons
auprès desquelles nos machines ne sont que
des jeux d'enfants ? Mais auprès de nous, à
Versailles, les bassins de Latone, de Neptune,
etc., n'offrent-ils pas aux curieux des specta-
cles pour le moins aussi attrayants ? Le propre
de la démocratie, c'est l'ignorance ingénue.
Pendant que l'eau du bassin jaillissait en ger-
bes bleues et roses, des centaines de Parisiens
et de Parisiennes ne battaient-ils pas frénéti-
quement des mains ? Les tirailleurs sakalaves
paraissaient moins étonnés que ces naturels
du Marais et de Passy. Aussi M. Carnot paraît-il
l'homme d'État le plus digne de représenter
cette démocratie inférieure.

« Vous avez sans doute, comme moi, jeté un
coup d'œil sur son discours. Avez-vous re-
marqué le joli pataqués dont se décore le pas-

sage relatif aux bienfaits de la Révolution ? M.
Carnot félicite les ancêtres géants d'avoir déli-
vré les ouvriers « des entraves des corpora-
tions ». Le pauvre homme ! Mais, malheureux
Carnot que vous êtes, vous ne vous souvenez
donc plus qu'il y a quatre ans à peine, vous
avez vous-même rétabli ces corporations
abhorrées sous le nom de « syndicats profes-
sionnels ? » Vous ne savez donc pas que vous
avez abrogé les articles 290 et 291 du Code ci-
vil, empruntés à la loi que Le Chapelier fit
voter par la Constituante pour abolir les cor-
porations et les jurandes ?

« Nous sommes peut-être le seul pays en
Europe où le chef de l'État ignore l'état de la
législation nationale. Et cela se dit progres-
siste, ami de la science et champion des lu-
mières ! O philistinerie républicaine !... »

L'AFFAIRE DE BEAUREPAIRE

Plusieurs journaux, notamment la *Répu-
blique française* et le *Radical*, représentant
les deux nuances ministérielles, se lamentent
à propos du jugement qui a frappé M. le pro-
cureur général Quesnay et donné gain de cause
aux journaux.

Nous n'attendions pas moins de leur dé-
vouement ministériel.

Pour qu'ils aient satisfaction, M. Quesnay va
faire appel devant la Cour dont il dirige le
parquet en personne.

L'affaire ainsi menée ne manquera peut-être
pas d'incidents.

A propos du procès de M. Quesnay de Beau-
repaire, le *Soleil* soulève la question de droit
suivante :

« Maintenant que va-t-il se passer ? Si M. le
procureur général veut s'en tenir là, il agira
prudemment et dignement. On lui saura même
gré de l'exemple par lui donné.

« Au contraire, voudra-t-il se pourvoir de-
vant la Cour ? C'est ici que commence un *im-
broglia* judiciaire dont les plus avisés ne trou-
vent pas le dénouement.

« On sait, en effet, que la seule juridiction
compétente, pour statuer en appel sur une
décision du tribunal correctionnel de la Seine,
c'est la Cour de Paris, chambre correctionnelle.

« M. Quesnay de Beaurepaire se présente
donc comme propriétaire devant les conseil-
lers. Mais une grave difficulté apparaît aussitôt.
Pour que la Cour puisse statuer, il faut
qu'un membre du parquet siège au banc du
ministère public. Sans cela, il n'y a pas de dé-
cision possible ni même d'audience.

« Mais il est un principe de droit d'après
lequel les fonctions du ministère public sont
indivisibles. Le chef du parquet est censé sié-
ger à toutes les chambres et il est représenté
par ses substitués.

« Dans ces conditions, au jour de l'audience,
on verrait le plaignant siéger par représen-
tation pour requérir contre ceux qu'il poursuit.
Les prévenus accepteraient-ils cette situation ?

« Evidemment, non. Ils récuseront le ma-
gistrat du parquet pour cause de suspicion
légitime, et la Cour ne pourra pas se consti-
tuer. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA PROVINCE ET L'EXPOSITION

Notre sympathique confrère le *Journal de l'Ouest*, de Poitiers, publie les réflexions suivantes qui sont marquées au coin du plus vulgaire et que par cette raison nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Donc, l'Exposition est ouverte. Les journaux de Paris donnent, chacun, au moins deux pages de détails sur la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu lundi dernier.

Ils nous disent que les bâtiments élevés sur le Champ-de-Mars sont splendides, que dans ces bâtiments se trouvent rassemblées toutes les merveilles de l'art, de la science, de l'industrie, etc., etc.

Et ils engagent les Français à se réjouir.

Certes, il n'est point dans notre pensée de médire de l'Exposition. Il ne peut être qu'agréable à notre patriotisme de voir le génie de la France se manifester avec éclat et s'imposer à l'admiration du monde entier.

Toutefois, il nous est bien permis de rapporter certaines réflexions que nous avons entendues faire dans le public et qui sont profondément justes.

Que les trois quarts des Parisiens saluent avec joie l'ouverture de l'Exposition, cela est tout naturel.

Une Exposition universelle, en effet, est toujours une fortune pour la capitale.

Mais, pour le commerce et les ouvriers de la province, c'est une cause de gêne, nous pourrions même dire de ruine.

On veut aller à Paris. Un an à l'avance, on s'impose des privations pour économiser les frais de voyage et de séjour. Tel réduit les dépenses de table ou de toilette; tel n'achète pas un objet de luxe dont il a cependant envie; tel autre enfin renvoie à plus tard des réparations à faire ou des constructions à entreprendre, etc...

L'Exposition est ouverte; on part à Paris, l'argent file vite, comme on dit. On passe devant un bel étalage, on ne résiste pas à la tentation, on achète. Plus loin, on achète encore. Après tout, on avait besoin de ceci, besoin de cela. Bientôt on s'aperçoit que la bourse est à peu près vide. On rentre chez soi avec des paquets et encore des paquets. De quelques mois, on n'aura rien à acheter.

Le lendemain du retour, on fait ses comptes. On se trouve avoir dépensé beaucoup plus que la somme qu'on s'était fixée. Il faudra faire encore des économies, ajourner un achat ou des travaux devenus nécessaires. On peut-être laissé derrière une petite note; le fournisseur attendra encore un peu.

Paris aura reçu d'innombrables visiteurs; mais le commerçant de province aura vu bais-

ser le chiffre de ses affaires; mais le travail sera devenu plus rare pour l'ouvrier.

Ce sont là des réflexions bien terre à terre, diront quelques-uns. Sans doute, mais elles n'en ont pas moins leur valeur.

Si le pays jouissait d'une grande prospérité, comme en 1867 et même en 1878, l'Exposition n'aurait pas pour la province les conséquences que nous venons d'indiquer rapidement.

Mais, aujourd'hui, l'argent est rare et l'on a bien de la peine à joindre les deux bouts.

MONCLAR.

PROMOTIONS DE SOUS-OFFICIERS

Par décret en date du 6 mai 1889, les sous-officiers élèves-officiers de l'Ecole d'application de cavalerie dont les noms suivent ont été promus au grade de *sous-lieutenant* et ont reçu les affectations ci-après indiquées :

M. de Veye, du 3^e dragons, affecté au 25^e dragons.

M. Féray, du 6^e dragons, affecté au 5^e chasseurs.

M. Bachelier, du 5^e cuirassiers, affecté au 41^e cuirassiers.

M. Oudart, du 23^e dragons, affecté au 9^e dragons.

M. Violette, du 26^e dragons, affecté au 4^e chasseurs.

M. Chevreau, du 7^e chasseurs, affecté au 8^e hussards.

M. Martineau, du 6^e hussards, affecté au 21^e chasseurs.

M. Dommanget, du 14^e chasseurs, affecté au 47^e chasseurs.

M. de Courson de la Villeneuve, du 4^e chasseurs, affecté au 28^e dragons.

M. Tourrot, du 6^e hussards, affecté au 20^e dragons.

M. Beny, du 7^e hussards, affecté au 3^e spahis.

M. d'Audiffret, du 3^e chasseurs d'Afrique, affecté au 8^e cuirassiers.

M. Gasson Bugeaud d'Isly, du 4^e spahis, affecté au 1^{er} spahis.

EXAMEN POUR SAUMUR

Voici la composition des commissions nommées par le ministre de la guerre pour examiner les sous-officiers candidats à l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1889.

Commission d'Afrique :

M. Morris, chef d'escadrons au 6^e chasseurs d'Afrique.

M. de la Celle, chef d'escadrons au 6^e chasseurs d'Afrique.

Commission de l'Intérieur :

M. de Chabot, major au 3^e chasseurs.

M. de Kergariou, chef d'escadrons au 12^e cuirassiers.

Ces deux commissions sont présidées par M. de Forsanz, lieutenant-colonel du 6^e régiment de cuirassiers.

EGLISE NOTRE-DAME DE LA VISITATION

Exercices de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement

Dimanche 12 mai : messes basses à 6 heures et à 8 heures 1/2. — Messe solennelle à 10 heures; à l'offertoire, duo de violons avec accompagnement d'orgue; à l'élévation et à la communion, solo de violon. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures, complies, cantique, sermon et chants.

Lundi 13 mai : messes basses à 2 heures, 4 heures, 6 heures et 8 heures. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures, cérémonie de clôture : *Magnificat*, sermon, amende honorable et bénédiction.

N.-B. — Les sermons seront donnés par M. l'abbé Tuffreau, vicaire de Châteauneuf, ancien vicaire de la Visitation.

RÔLE DES ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE (2^e trimestre)

Lundi 13 mai 1889. — Affaire Saillant, meurtre. Défenseur : M^e Gasté.

Mardi 14 mai. — Continuation de l'affaire Saillant, meurtre. — Affaire Duffleide, vols qualifiés. Défenseur : M^e Morry.

Mercredi 15 mai. — Affaire Freslon, meurtre. Défenseur : M^e Villiers. — Affaire Moulins, abus de confiance. Défenseur : M^e Griffaton.

Jeudi 16 mai. — Affaire Renou, attentat à la pudeur. Défenseur : M^e Mahier. — Affaire Guinaudeau, banqueroute frauduleuse. Défenseur : M^e Morin.

Vendredi 17 mai. — Affaire Duchemin et veuve Duchemin, tentative d'assassinat. Défenseurs : M^e Raffier-Dufour et Guy. — Affaire Pillet, attentat à la pudeur. Défenseur : M^e Bernard.

Samedi 18 mai. — Affaire Sichert, tentative d'assassinat. Défenseur : M^e Affichard. — Affaire Juteau, incendie et vol. Défenseur : M^e Raffier-Dufour.

Lundi 20 mai. — Affaire Pousset et Mont, vols qualifiés. Défenseurs : M^e Cesbron et Laguette. — Affaire Leduc, attentat à la pudeur. Défenseur : M^e Affichard.

Mardi 21 mai. — Delaunay, faux en écritures publiques. — Affaire Landeau, attentat à la pudeur. Défenseur : M^e Desêtres. — Affaire Charles, viol. Défenseur : M^e Mousset.

Mercredi 22 mai. — Affaire Lebras, incendie. Défenseur : M^e Morry. — Affaire Guillot, attentats à la pudeur. Défenseur : M^e Paul Béhier.

Jeudi 23 mai. — Affaire Angebault, vols qualifiés.

PREDICTIONS POUR L'ANNÉE 1889-1890

On se souvient sans doute des prédictions d'« un Bordelais », sur l'été et l'hiver 1888-1889, publiées par le *Gaulois* au printemps 1888.

« L'été sera orageux, pluvieux et froid; l'hiver, très pluvieux aussi, amènera des inondations qui, sur certains points, causeront d'immenses dégâts. »

Ces prédictions se sont malheureusement justifiées.

Aujourd'hui, le même « Bordelais » adresse de nouveau à notre confrère, pour l'été et l'hiver 1889-1890, des prédictions tout aussi mauvaises :

« Été très orageux, un peu moins froid que celui de 1888, mais tout aussi pluvieux. »

» Hiver avec pluies torrentielles et inondations plus sérieuses encore qu'en 1889. »

Voilà qui n'est pas rassurant.

THÉÂTRE. — C'est lundi 13 mai et non dimanche qu'aura lieu sur le théâtre de Saumur la représentation de la troupe parisienne de M. Simon.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DES THÉÂTRES D'ANGERS ET DE SAUMUR

Le *Journal de la Vienne* a publié avant-hier l'article suivant qui fait le plus grand éloge de M. Sureau-Bellet, actuellement directeur du théâtre de Poitiers, et appelé à la direction des théâtres d'Angers et de Saumur pour la saison 1889-1890 :

« Nous ne voulons pas attendre jusqu'à demain pour constater le très grand succès remporté hier par M. Sureau-Bellet et ses excellents artistes dans l'*Etoile du Nord*. »

» Bravos, applaudissements, ovations, rappels, rien n'a manqué, et dans cet enthousiasme général chacun a eu sa large part : l'orchestre — à tout seigneur tous honneurs — chanteuses et choristes, musiques militaires, jusqu'au metteur en scène et au costumier.

» Nous avons déjà entendu à Poitiers, il y a de cela une douzaine d'années, l'*Etoile du Nord*; mais, malgré les efforts du directeur que nous avions alors et qui, s'il ne manquait ni de goût ni d'intelligence, n'avait à sa disposition que de trop maigres ressources, nous n'avions eu que l'ombre du chef-d'œuvre de Meyerbeer. Hier, grâce aux efforts de toute sorte de M. Sureau-Bellet, nous l'avons vu et entendu de façon à en pouvoir apprécier, cette fois, toutes les splendeurs.

» La représentation d'hier est une nouvelle preuve que l'administration municipale a fait une boulette de plus, et non la moins corsée, en laissant échapper un directeur comme M. Sureau-Bellet. La dernière saison de drame et de comédie aurait suffi, seule, à le démontrer aux moins clairvoyants; la soirée d'hier vient de fournir un nouveau témoignage de l'incapacité notoire d'une administration qui a forcé, par ses tracasseries continuelles, M. Sureau-Bellet à prendre une autre direction ailleurs.

» Le temps me manque pour rendre compte, comme il conviendrait, de la représentation de l'*Etoile du Nord*. J'y reviendrai longuement après la seconde représentation, qui aura lieu demain.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE II

(Suite)

David marchait allègrement et plus allègrement encore montait de nombreux étages, voulant choisir un logis. Il jeta son dévolu sur une maison de la rue de Fleurus, située juste en face de la grille du Luxembourg. Cette chambre, au cinquième, était bien un logement de poète, tout près du ciel, visité par les passereaux et embaumé par les parterres environnants. Dans la demeure aérienne, les meubles étaient modestes. Quatre chaises recouvertes de damas passé se faisaient vis-à-vis comme dans un incessant quadrille; un antique fauteuil, où il ferait bon rêver, en lançant aux moulures du plafond les épaisses bouffées d'une pipe allemande, trônait devant la cheminée; et, ça et là, étaient posés avec symétrie, sur la commode et le bureau, de petits objets sans valeur. Il faut ajouter à cet ameublement un vénérable tapis rendu chauve par les caresses des portes

et des chaussures; mais qui, en brave et vaillant serviteur, continuait à préserver les nouvelles générations de jeunes artistes de la dureté et du froid des briques.

En guise de panoplie, David accrocha au mur sa mandoline et sa guitare, puis il entassa ses vêtements dans la commode, dont il eut soin, dès la première heure, d'égarer la clef. Toutes ses pauvres richesses resteraient donc à la garde du ciel.

— Bah! dit Broze, il n'y a que des honnêtes gens sur la terre.

Alors, pour se délasser du rangement, il s'étendit dans sa bergère. En face, tout près du lit, il avait suspendu le médaillon à double miniature. L'illustre des temps à venir envoya, de la main, un baiser à son père, à sa mère, leur demandant de le protéger dans sa vie nouvelle, vie de privations, vie de travail...

Un orgue de Barbarie, en train de moudre lamentablement le *Miserere*, interrompit sa rêverie. Ces orgues avaient toujours le don d'ouvrir le porte-monnaie de Broze.

— Ce n'est pas charité, disait-il, mais question de nerfs.

Par la fenêtre ouverte, il lança son obole. L'orgue s'était éloigné, ce qui donnait une

certaine poésie triste à ce plaintif *Miserere*. La chambre s'emplit de lumière mourante. C'était une exquise soirée. La verdure du Luxembourg était admirable avec ses feuilles naissantes. Et, maintenant, accoudé à son balcon, David pensait :

— Voilà un lieu bien choisi pour écouter ses voix intérieures; pour regarder passer, devant ses yeux, demi-clos, un essaim de rêves.

La belle soirée avait attiré dans le plein air tout un monde de riches promeneurs et de pauvres gens. De jeunes Italiens s'arrêtèrent devant le Luxembourg, et les *Pifferari* firent entendre un de ces pieux cantiques qu'ils chantent, là-bas, à Naples, devant la Madone; puis ils s'éloignèrent avec une abondante récolte de décimes.

Ce chant italien avait mis Broze en verve. Il rentra et prit sa mandoline.

— Allons, me voilà improvisant des cantiques, s'écria-t-il gaiement dès que fut terminée la première strophe d'un *Ave Maria*.

Il était fort surpris de cet élan religieux. Son œil devint railleur. Il eut un rire clair comme s'il se narguait lui-même; mais l'air à la Vierge lui paraissant naïf et délicat, il le reprit, ajou-

tant de nouvelles modulations, les perfectionnant, ici forçant le son, plus loin le diminuant en murmure; et, bientôt, il eut fait de ce chant une perle musicale.

Son inspiration était toujours jeune et charmante, pleine de brillant, de coloris, d'originalité; mais ce qui valait mieux encore, la Providence, en faisant du jeune Broze un musicien, un poète, lui avait donné cette qualité supérieure : l'émotion; cette émotion pénétrante et vraie qui remue les cœurs.

Il s'animait et mettait toute son âme dans son œuvre nouvelle; il redisait, avec tendresse, avec prière, comme s'il eût réellement salué la Madone :

— *Ave Maria!... Ave Maria!...*

Sa composition achevée, il revint au balcon. Ce balcon suivait tout l'étage. Une petite fille, vive, espiègle, un peu pâle, regardait, curieuse et ravie, au travers des barreaux.

— Oh! que c'était joli votre musique, dit-elle, toute rougissante, et levant son regard limpide sur le compositeur.

Comme David aimait les enfants, il gratifia la fillette de son meilleur sourire. Celle-ci, encouragée, s'écria avec impétuosité :

— Sœur Gabrielle!... sœur Gabrielle!...

» Disons seulement que tous les numéros, même les plus ardues, de cette admirable partition, ont été rendus de façon à atteindre par-fois la perfection. L'orchestre, sous le commandement de M. Dobblaëre, s'est surpassé dans l'exécution de la magnifique symphonie qui tient lieu d'ouverture. Le public a fait une ovation des plus méritées au chef et à ses vaillants artistes, et ce n'est qu'après trois salves d'applaudissements unanimes que la toile a pu se lever sur le décor du premier acte.

» Le même enthousiasme s'est de nouveau manifesté après l'exécution de la scène de la conjuration, dont le finale est une véritable merveille musicale. A la Marche sacrée du Czar, exécutée par l'orchestre, viennent s'ajouter deux marches militaires dont l'une, jouée par des fifres et des clarinettes aiguës, produit une sonorité aigre et sauvage, et l'autre exécutée par des trompettes et des pistons, éclate sonore et brillante. Quand les trois motifs réunis sont joués ensemble, il en résulte un effet immense bien militaire et très entraînant par ses duretés mêmes. Les trois musiques ont dû, à la demande générale, répéter cette page grandiose.

» Dans mon prochain article, je parlerai de l'interprétation, qui a été excellente d'un bout à l'autre, mais j'adresse aujourd'hui de sincères compliments : à M^{me} Fronti, qui a rendu avec beaucoup de sentiment le rôle de Catherine et l'a chanté avec non moins de charme et de brio ; à M^{me} Gréteaux, qui sous les traits soit de Prascovia, soit de la vivandière Nathalie, s'est montrée la grâce et la gentillesse mêmes ; à M. Sureau-Bellet, qui a dit tout le rôle de Pierre en chanteur et en comédien de premier ordre ; à M. Azais, à M. Samaty, à tous ceux, en un mot, qui ont contribué à cette représentation unique jusqu'à présent dans les fastes de notre théâtre lyrique.

» La mise en scène est très soignée ; les costumes d'une fraîcheur et d'un goût irréprochables ont une teinte de couleur locale qui ravit les yeux.

Avec un directeur d'une habileté aussi bien constatée, nous ne pouvons que favorablement augurer de la prochaine saison théâtrale en Anjou.

LA VRAIE FÊTE NATIONALE

Orléans a célébré mercredi 8 mai le 460^e anniversaire de la victoire nationale de Jeanne d'Arc, avec le concours de toutes les autorités sociales, le clergé, l'armée, l'administration, la magistrature et tout le peuple, de tout rang et de toute condition. Pas d'exception, pas de réserve : unanimité de sentiment et d'hommage reconnaissant envers la sainte héroïne, image pure et vraie, image glorieuse de la France triomphante et chrétienne.

Nous lisons dans le *Journal du Loiret* :
« Mercredi 8 mai, dès le lever du soleil, so-

leil radieux comme il devrait toujours l'être pour ces solennités patriotiques, la grande voix du canon annonçait la fête, mêlée aux joyeux carillons des cloches et à la sonnerie solennelle de notre vieux bourdon de ville.

» A 40 heures, tandis que les rues s'emplissaient déjà d'une foule nombreuse d'habitants de la ville et d'étrangers, les corps constitués se rendaient, avec leur escorte particulière, à la cathédrale, magnifiquement parée de tous les ornements, étendards et attributs rappelant la glorieuse délivrance d'Orléans.

Toutes les rues, édifices publics et habitations particulières étaient pavés aux couleurs nationales et aux couleurs de la ville. La foule était considérable.

M^r de Cabrières, évêque de Montpellier, est monté en chaire pour prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Après le panégyrique, rempli de considérations neuves du plus haut intérêt, et religieusement écouté par l'immense assistance, la procession de Jeanne d'Arc s'est mise en marche. Les diverses sociétés populaires, les sapeurs-pompier des environs et de la ville avec leurs fanfares ou musiques, les corps de la garnison presque au complet, le clergé des paroisses et de la cathédrale, toutes les autorités constituées civiles, administratives, judiciaires et militaires formaient cet immense cortège, d'autant plus imposant qu'un temps exceptionnel favorisait son développement. MM. les généraux Blot, Cailliot et de La Vallette, M. le premier président Dubec, M. le préfet du Loiret, M. le maire d'Orléans, ses trois adjoints et de nombreux conseillers municipaux, la cour et son parquet, les tribunaux civil et de commerce, le corps des officiers de la garnison, etc., etc., se trouvaient dans le cortège officiel que précédaient M^r Marchal, coadjuteur de Bourges, M^r Laborde, évêque de Blois, et M^r Coullié, évêque d'Orléans.

Grâce au beau temps et à l'absence du vent, la bannière de Jeanne d'Arc a pu être portée sur le parcours de la procession.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 mai 1889.

Le marché montre les meilleures dispositions. La hausse sur nos rentes fait de nouveaux progrès : 3 0/0, 87.92 ; 4 1/2 0/0, 106.02.

Le comptant se porte avec beaucoup d'empressement sur le groupe des valeurs du Crédit Foncier. L'action est tenue à 4,360. Les obligations foncières et communales gagnent encore un peu de terrain sur la précédente clôture.

La Société Générale s'inscrit à 470. On la voit prochainement au pair, cours que justifierait son excellente situation.

La Banque de Paris se tient à 770. Les Dépôts et Comptes courants s'échangent à 597.50.

Le Crédit Lyonnais a des demandes à 693.75.

— Gabrielle ! Quel doux nom ! C'est celui d'un envoyé céleste. Qu'il convient bien à cette poétique enfant... l'ange de la famille, sans nul doute...

Il prit un cigare. Il n'en eut pas tiré une bouffée que lui vint la pensée de se rendre au mois de Marie. La petite fille, de sa voix claire et perçante, venait de nommer Saint-Sulpice.

— Etait-ce l'église qui attirait David ?... Etait-ce le désir de bien voir Gabrielle ? de constater de quelle auréole un nuage d'encens, mêlé à l'éclat des lustres, nimbait son visage. Le jeune homme n'osa pas creuser sa pensée.

— La musique de l'orgue est toujours admirable, se dit-il simplement ; la maîtrise de Saint-Sulpice jouit d'une réputation méritée ; il sera fort doux, à l'oreille, d'entendre un concert spirituel.

Donc, il descendit lentement les cinq étages.

La mère Gandon, concierge du logis, frotta à outrance la boule de cuivre de la rampe. Elle leva la tête au passage du jeune homme. Elle recherchait la causerie, cette vieille portière coiffée d'un madras, et se plantant droite, un poing sur la hanche :

— Bonjour, monsieur, dit-elle au nouveau locataire.

La Banque d'Escompte ouvre demain vendredi ses guichets à la souscription publique aux 74,850 obligations de Chemins de fer de Saragosse à la Méditerranée. Nous avons fait connaître les avantages et garanties que présentent ces titres. Rappelons que les obligations similaires des lignes espagnoles se négocient couramment entre 355 et 370. Les souscripteurs ont donc en perspective une hausse, pour ainsi dire assurée, de 75 à 80 fr. par titre.

Nous avons les meilleures nouvelles de l'émission des 100,000 Bons Hypothécaires Tunisiens effectuée par la Société Financière Intermédiaire. La petite épargne tient à mettre quelques-uns de ces titres en portefeuille.

Le Panama est sans variations à 51.25.

Les obligations des Chemins Economiques cotées 377.50 doivent regagner promptement leur coupon détaché le 1^{er} mai.

Le seul Baume contre les douleurs!!!

Mazéville (Meurthe-et-Moselle), le 22 novembre 1888. — Je souffrais depuis plus d'un an de douleurs dans la hanche gauche, contre lesquelles j'avais employé tous les remèdes sans résultat ; mais depuis que j'emploie votre BAUME VICTOR, je ne ressens presque plus mes douleurs. Ma femme souffrait aussi de violents maux de dents ; quelques gouttes de votre excellent BAUME VICTOR l'ont guérie instantanément. (Sig. lég.) FERRY.
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Théâtre de l'Opéra

17^e année. | TOURNÉES E. SIMON. | 17^e année.

LUNDI 13 mai 1889

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Avec le concours de

M^{me} MARIE KOLB

de l'Odéon

M^{me} MARIE LAURE, de la Porte Saint-Martin, M. LIESSE, du Palais-Royal.

LE GRAND SUCCÈS DU GYMNASE

LES

FEMMES NERVEUSES

Comédie en 3 actes,

de MM. ERNEST BLUM et Raoul TOCHÉ.

M^{me} MARIE KOLB remplira le rôle d'Antonine.

LE BAISER

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M. Théodore de Banville.

LE FOU RIRE, monologue de M. J. Normand, dit par M^{me} Marie KOLB.

LE CHEF-D'ŒUVRE DE DIEU, monologue dit par M. DEPAS.

ON COMMENCERA PAR

HORACE ET LILINE, vaudeville en 1 acte, de M. Ernest Blum.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Comet, 4 fr. le litre ;

Vermouth Noilly-Prat, 4 fr. 60 le litre ;

Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre ;

Byrrh (violet) au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre ;

Rhum de la maison Alvarez de Krugston, 2 fr. le litre ;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 4 fr. 50 le litre ;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 40 millions

Statuts déposés chez M^e PORTERIN, notaire à Paris

80,000 ACTIONS DE FR. 500 CHACUNE

ÉMISES AU PAIR | 125 francs en souscrivant.

ET PAYABLES : | 125 francs le 16 Août 1889.

Les 250 francs restants seront appelés par décision du Conseil d'administration, en une ou plusieurs fois, conformément à l'art. 15 des Statuts.

Un droit de préférence est réservé aux actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris à raison de une action nouvelle pour deux anciennes. Ces souscriptions seront servies intégralement.

Les actionnaires désirant obtenir autant d'actions nouvelles qu'ils ont d'actions anciennes peuvent souscrire à raison de une nouvelle pour une ancienne, sauf le cas de réduction proportionnelle.

Les actions disponibles après exercice du droit de préférence seront réparties au prorata des demandes.

Les actionnaires désirant exercer leur droit de préférence devront consigner leurs actions ou indiquer très exactement les numéros au moment de la souscription. Les titres devront être produits à la répartition pour être estampillés.

On s'inscrit : mercredi 15 mai

Au Comptoir d'Escompte de Paris. — Au Crédit Foncier de France. — A la Banque de Paris et des Pays-Bas. — A la Banque d'Escompte de Paris. — Au Crédit Lyonnais. — Au Crédit Mobilier. — Au Crédit Industriel et Commercial. — A la Société Générale, 54, rue de Provence. — A la Société de Dépôts et de Comptes courants.

Et dans leurs Succursales et Agences en France et à l'Étranger.

ON PEUT SOUSCRIRE (aux guichets du Comptoir d'Escompte de Paris, et, par correspondance, dans tous les Établissements ci-dessus.)

La cote officielle sera demandée.

MAISON DU PONT-NEUF

PARIS — RUE DU PONT-NEUF — PARIS

Le Nouveau Catalogue et les Gravures des

Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Printemps 1889 Été

Vient de paraître

COMPLÉT Hante nouveauté

22 fr.

COMPLÉT drap noir

27 fr.

PANTALONS Rayures Mode

7 fr. 75

COMPLÉT Coutil chiné

9 fr. 75

EXPÉDITION FRANCO À DOMICILE dans toute la FRANCE

à PARTIR de 25 FRANCS. — LA MAISON DU

PONT-NEUF à Paris N'APAS de Succursale

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

viens donc voir le monsieur qui chante si bien... Vous voudrez bien chanter encore, n'est-ce pas, pour ma grande sœur qui aime tant la musique ?

La petite fille n'avait pas achevé, qu'une main se posait sur son épaule, et l'attirait doucement hors du balcon, tandis qu'une voix sérieuse disait :

— Venez, mademoiselle ; il ne faut être ni importune, ni indiscret.

Broze n'entendit pas la fin de cette réprimande, car la croisée s'était vivement refermée ; mais, à l'heure suivante, il aperçut sa naïve admiratrice. Le mois de Marie sonnait à Saint-Sulpice, et l'enfant longeait la rue de Fleurus, accompagnée de toute sa famille. Un vieux père, dont les cheveux blancs encadraient un visage pâle, auquel il manquait cette vie lumineuse que donne le regard. L'aveugle s'appuyait sur le bras d'une jeune fille d'environ dix-huit ans. Celle-ci guidait cette marche chancelante, et prêtait, à ces prunelles éteintes, le clair regard de ses yeux. Deux garçons babillaient gaiement avec une autre jeune fille très jeune : seize ans peut-être.

Et David pensait en regardant la sœur aînée :

Elle continua :

— Monsieur se plaît-il dans sa chambre ? Un peu haut peut-être ; mais c'est si propre... Puis, notre maison est si bien habitée... rien que du bon monde... du monde respectable. Monsieur peut se vanter qu'il a pour voisins des gens bien estimés, de bien braves gens.

Ici David, qui d'abord avait froncé le sourcil, prit un visage souriant, et d'une voix qui invitait aux confidences :

— Vous parlez, sans doute, de cet aveugle dont l'appartement touche au mien ? M. Liéber, ai-je lu sur la porte ?

— Oui, monsieur Liéber. Oh ! le digne homme, interrompit vivement la concierge en levant les yeux au ciel, un homme poli comme pas un... Ça n'est pas riche pourtant, mais ça ne refuse jamais la pièce à ceux qui le servent ; du reste, c'est un artiste, et les artistes, voyez-vous, c'est généreux comme les princes ; ça a le cœur sur la main.

La mère Gandon cligna de la paupière pour faire comprendre à David qu'elle n'ignorait pas sa profession.

— Les artistes, reprit-elle, moi, je les aime quasi comme mes enfants ! Eh bien ! pour vous toucher un mot de ce cher bon M. Liéber, il

jouait de l'orgue dans une des plus belles paroisses de Paris, que c'était une perfection. Tout le monde admirait ses grands tonnerres, qui faisaient du bruit quasi comme un orage du bon Dieu, et ses petits turlututs, si gentils qu'on aurait dit le gosier d'un oiseau... Et puis voilà que tout d'un coup les yeux lui ont manqué. Ah ! mon bon monsieur, quelle cruauté du sort !

David écoutait, fort intéressé. La pensée de vivre près d'un musicien lui plaisait infiniment. Mais qu'il plaignait l'aveugle, et combien il comprenait ses intimes souffrances, ses amers regrets !

— C'est bien le cas de dire : un malheur ne vient jamais tout seul, reprit la concierge en essayant sa paupière du coin d'un mouchoir multicolore, et en se consolant par l'absorption d'une abondante prise... après la maladie, voilà que la mort est entrée dans la maison. Cette bonne M^{me} Liéber a cueilli une mauvaise fièvre. Huit jours après elle n'était plus. Que seraient-ils tous devenus sans M^{me} Gabrielle ?... Ah ! monsieur, en voilà une sainte du bon Dieu !

(A suivre.)

Etude de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7.

EXTRAIT
D'un jugement de divorce.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, Il appert :

Que le sieur Adolphe Marouillat, ouvrier bijoutier, demeurant à Saumur, judiciairement séparé de corps et de biens d'avec la dame Marie Guinaudeau, son épouse, sans profession, ayant demeuré en dernier lieu à Paris, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Saumur, en date du 25 avril 1888,

A obtenu la conversion en jugement de divorce du jugement rendu par le même Tribunal en date du dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, qui avait prononcé la séparation de corps à son profit, et que M^e ALBERT a occupé pour lui sur la demande de conversion dont s'agit.

Pour extrait, certifié conforme par moi, avoué-licencié soussigné. Saumur, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L. ALBERT.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42.

DEMANDE
En séparation de biens.

D'un exploit du ministère de Delmas, huissier à Vihiers, en date du 26 avril 1889, enregistré, Il appert :

Que M^{me} Marie Brossier, épouse du sieur Louis Libault, ancien marchand, avec lequel elle demeure à Saint-Hilaire-du-Bois,

Admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Saumur, en date du 30 janvier 1889,

A formé contre :

Le sieur Louis Libault, son mari sus-nommé, sa demande en séparation de biens.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur et de la dame Libault. Saumur, le 9 mai 1889.

V. LE RAY.

A CÉDER
Pour cause de santé

MAGASIN DE LINGERIE
Au Pont-Fouchard.
S'adresser à M^{me} TAILLARD.

A VENDRE

Un **TRICYCLE** Peugeot, n° 1.
S'adresser à M. GALLÉ, rue de la Petite-Bilange, 5. (260)

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.
S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (14)

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A VENDRE

EN BLOC OU EN DÉTAIL
MÊME SUR UNE ENCHÈRE,

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire, le SAMEDI 23 MAI 1889, à 1 heure de l'après-midi,

22 PARCELLES DE TERRE

D'une contenance totale de 1 hectare 16 ares 83 centiares,

Situées communes de Chacé, Souzay, Varrains, Dampierre, Saint-Cyr, Artannes et Saumur,

Sur la mise à prix totale de 1,970 fr. ;

ET

UNE MAISON

Située à Varrains, rue des Roches-Neuves,

Contenant, avec ses dépendances, 40 ares,

Sur la mise à prix de 2,500 fr.

Le tout appartenant à M^{me} François BRETON.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

Facilités de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur. (400)

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE VASTE REMISE

Avec Cave voûtée dessous
Jardin très bien planté et en plein rapport.

Le tout situé à proximité de l'église de Nantilly et d'une contenance totale de 10 ares environ.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS

Un Fonds de M^d. Tailleur

S'adresser à M^{me} V^e BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co^a du Pérou
du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

MODES & ROBES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

M^{LES} LEMARIÉ S^{EURS}

28, rue de la Tonnelle

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus.

Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années ; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et la Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

UN MÉNAGE ayant de très bonnes références, demande une place.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande **une bonne apprêteuse**.

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 49, en face la Caisse d'Épargne.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de très bonnes références, pour une maison de nouveautés.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Écluse, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. BOUTCHET, 2, rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un Directeur sérieux et solvable pour une excellente usine en province.

S'adresser à M. LARCHEVÊQUE, boulevard Victor-Hugo, 63, à Clignancy-Paris. (455)

M. OGER, Constant, se met à la disposition des personnes qui voudraient faire nettoyer leurs couettes et faire les matelas et couvre-pieds de literie.

S'adresser rue du Port-Cignon, n° 2.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET - BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **déjà toute concurrence**.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	87 70	ACTIONS		Nord	380	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 70	Banque de France	4260	Orléans	469 50	Compagnie parisienne du Gaz	
4 1/2 1883	105 75	Banque d'Escompte	541 25	Ouest	479	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	405	Compagnie parisienne du Gaz	465	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	
Oblig. 1855-60 3 0/0	531 25	Crédit Foncier	1352 50	Transatlantique	60	— 6 0/0 2 ^e série —	
— 1865 4 0/0	528	Crédit Industriel et Commercial	585	Canal de Panama	2415	— obligations à lots	
— 1869 3 0/0	412	Crédit Lyonnais	695	Suez	466	Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1871 3 0/0	403	Crédit Mobilier	426 25	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	522 50	Dépôts et Comptes courants	600	Autriche 4 0/0 or	93 70	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1876 4 0/0	525	Société Générale	467 50	Dette d'Égypte 6 0/0	475	— 1870 5 0/0	
— 1886 3 0/0	393 50	Est	845	Extérieur 4 0/0	77	— 1884 5 0/0	
Bons de liquidation	522 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1411 25	Hongrie 4 0/0 or	88	— 1889 4 0/0	
		Midi	1230	Italie 5 0/0	97 45		
				Portugal 4 1/2	»		